Image not found or type unknown

Usufruit du conjoint restant

Par **cece**, le **15/10/2008** à **10:56**

bonjour
mon pere va se remarier sous le regime reduits aux acquets
Donc les biens de famille sont a lui, mais dans un de ces biens il exerce son commerce (chambres d'hôtes)evec sa future femme.
En cas de divorce ou de deces, peut elle reclamer le fonds de commerce ?
a bientôt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés